

Le très hon. MACKENZIE KING: S'il en est ainsi, c'est que le parti libéral est le seul parti au Canada qui ait jamais ajouté à ses statuts une mesure de législation sociale.

M. GRAYDON: Le premier ministre est le seul à croire pareille chose.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je le crois et...

M. GRAYDON: Le premier ministre cherche tout simplement à faire bonne contenance.

Le très hon. MACKENZIE KING: Toutes les mesures auxquelles j'ai fait allusion ce soir, j'ai aidé grandement à les rendre possibles, j'en ai été grandement responsable. A titre de chef de mon parti, j'ai constamment visé à ceci: tant que l'état de besoin existera parmi les classes moins privilégiées et tant qu'il sera possible d'alléger les fardeaux du peuple et d'apporter de l'aide, le parti libéral prendra les mesures qui nous permettront de faire tout notre devoir de nos jours.

M. GRAYDON: Monsieur l'Orateur, je ne voulais pas interrompre les observations du

premier ministre. On me permettra de dire que je ne crois pas...

M. l'ORATEUR: A l'ordre.

Le très hon. MACKENZIE KING: L'honorable représentant a parlé.

M. GRAYDON: Puis-je dire simplement que vous aviez fort peur de John Bracken.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la deuxième fois et la Chambre, formée en comité sous la présidence de M. Golding, passe à la discussion des articles.)

Sur l'article 1 (titre abrégé).

Le très hon. MACKENZIE KING: Il est onze heures moins cinq minutes, je propose donc que le comité lève la séance, fasse rapport de l'état de la question et demande à siéger de nouveau.

(L'article est réservé.)

Rapport est fait de l'état de la question.

(A onze heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)

FIN DU 4e VOLUME